

MÉCANISATION

FarmX, l'outil en ligne qui simplifie l'utilisation de machines en commun

Elise Frioud

A partir de 2019, il sera encore plus simple de partager ses machines grâce à la plate-forme en ligne FarmX, développée par AgriJura et plusieurs partenaires.

L'échange, la location de machines ou le travail en commun ne sont pas nouveaux dans l'agriculture. Les communautés de machines (CUMA) existent par exemple depuis longtemps. Face à des machines de plus en plus onéreuses, et à la nécessité de réduire toujours davantage ses coûts de production, ces formes d'utilisation en commun du matériel présentent un potentiel intéressant: elles permettent d'augmenter le taux d'utilisation du matériel et donc de diluer les coûts fixes. Elles contribuent également à favoriser la collaboration entre exploitants. Qu'elles soient quotidiennes ou occasionnelles, elles se heurtent toutefois à certaines limites, essentiellement logistiques: quelles machines peut-on louer et où? A quel tarif? Comment s'assurer de la disponibilité d'une machine en période de pointe?

«Aujourd'hui, des plateformes internet permettent la location d'appartements et de véhicules de particulier à particulier. L'agriculture peut aussi tirer parti du potentiel de l'économie de partage», est convaincu Michel Darbellay, directeur d'AgriJura, la Chambre jurassienne d'agriculture.

«Mobility» de l'agriculture

C'est dans ce but qu'AgriJura a entrepris le développement de FarmX, une plate-forme qui vise à faciliter la location de machines entre

agriculteurs de la réservation jusqu'aux décomptes. L'outil, qui a bénéficié de la collaboration de différents partenaires et du soutien de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), sera lancé début 2019 au niveau national. Il sera présenté en avant-première à l'Agrama, sur le stand du partenaire Maschinenring.

«Il s'agit de résoudre les complications organisationnelles et administratives en facilitant ce qui se fait déjà et en contribuant à ce que la location d'une machine devienne un réflexe dans le monde agricole. En fait, nous voulons proposer une sorte d'«AirBnB» ou de «Mobility» de l'agriculture», explique Michel Darbellay.

Un outil convivial

La plate-forme permet de saisir des annonces, réserver des machines, effectuer les décomptes d'utilisation en saisissant les compteurs, répartir l'utilisation entre plusieurs exploitations et établir la facturation aux clients. «Il existait des solutions proches, mais en Suisse, aucune ne permet de réaliser tout cela en une fois, à la portée de chacun et de manière abordable», argumente Michel Darbellay.

L'outil est simple d'utilisation. Le propriétaire, qui souhaite mettre des machines en location, les saisit comme des petites annonces. Il définit lui-même un certain nombre de paramètres, par exemple le tarif de location, la durée minimale de location ou encore un rayon d'action. Il peut également louer une prestation globale, avec chauffeur.

Il peut définir un tarif «membres» qui correspond par exemple aux autres agriculteurs d'une CUMA, aux voisins ou collègues auxquels le prestataire peut ainsi offrir un tarif préférentiel. Les membres peuvent réserver instantanément



L'agriculture peut également tirer parti du potentiel de l'économie de partage.

les machines, contrairement aux utilisateurs lambda qui doivent attendre que leur demande de réservation soit validée par le propriétaire (dans les 24 heures). Celui-ci garde donc une vue d'ensemble sur la disponibilité de ses machines et peut ainsi accepter ou refuser une demande de location.

A terme, il est également envisagé d'introduire une évaluation des loueurs et locataires, comme cela se pratique sur la majorité de ce genre de plateformes en ligne.

Boîtiers connectés

Selon l'adage «les bons comptes font les bons amis», l'enregistrement de l'utilisation des machines par les locataires se fait par le relevé des compteurs de départ et fin

d'utilisation pour les machines équipées de tels compteurs. Finie, donc, la saisie manuscrite dans les carnets de notes. «Durant la phase de test auprès de deux CUMA jurassiennes, 345 réservations de 71 machines différentes ont été louées par 23 agriculteurs via la plate-forme», illustre le directeur d'AgriJura. Cet exemple illustre le travail lié aux saisies induites par le partage de machines.

La digitalisation présente ici un certain potentiel. FarmX, qui fait désormais l'objet d'un Sàrl, souhaite donc aller encore plus loin et songe déjà à une interface avec des boîtiers connectés qui enregistreront automatiquement le travail réalisé durant une location, sur la base de géodonnées. «Trois boîtiers de la start-up française Karnott ont été testés durant l'été. Les premiers retours montrent que la saisie est assez précise mais il y a des points à régler pour rendre l'interaction possible entre FarmX et Karnott», explique le directeur d'AgriJura.

SUR LE WEB

www.farmx.ch

Votre avis

Quels sont, selon vous, les potentiels offerts par la location de machines via une plate-forme?

Vos réponses
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 6140640

Repères

Quelques spécificités et fonctionnalités

- FarmX fonctionne avec une connexion internet, en tant qu'application ou sur navigateur.
- L'hébergement des données est sécurisé.
- Il est nécessaire de s'inscrire avec un compte utilisateur.
- L'abonnement annuel coûte 80 francs.
- Tout utilisateur peut mettre ses machines en location et louer des machines pour autant qu'il respecte les conditions d'utilisation de la plate-forme.
- En publiant une machine sur la plate-forme, le prestataire peut choisir quel est le délai d'annulation sans frais. Passé ce délai, l'annulation d'une réservation déclenche la facturation du tarif minimal indiqué lors de la réservation.
- Le prestataire peut mentionner dans l'annonce si la machine est assurée et de quelle couverture et franchise elle bénéficie. Le locataire doit disposer d'une assurance RC véhicule et machines de tiers.
- Toutes les machines que l'utilisateur souhaite louer doivent être réservées dans la plate-forme; c'est la clôture de la réservation qui permet ensuite de saisir les données d'utilisation et d'établir la facturation.
- Pour réserver une machine, l'utilisateur a le choix entre une machine définie (favoris, communauté de machines, ses propres machines) ou la recherche avancée. Il doit alors spécifier la catégorie, la période souhaitée ainsi que le rayon de sa recherche.
- Une réservation peut être prolongée si la machine est libre après la réservation initiale. A l'inverse, une machine peut être restituée de manière anticipée; elle est alors affichée comme libre sur la plate-forme et peut être mise à disposition de l'utilisateur suivant.
- Les unités effectuées durant la location d'une machine peuvent être réparties entre plusieurs utilisateurs si la machine louée a été utilisée, par exemple, pour les travaux de tiers. La facturation est alors répartie au prorata.
- Les dommages aux machines doivent être signalés au propriétaire.
- En matière de prévention des accidents, les responsabilités sont les mêmes que l'on passe par FarmX ou que l'on loue ses machines directement.
- Les factures sont envoyées directement par le prestataire qui a mis ses machines en location. Il fixe lui-même le délai de paiement.



FarmX permet de saisir des annonces, réserver des machines, effectuer les décomptes d'utilisation en saisissant les compteurs et établir la facturation aux clients.

PUBLICITÉ

Soyez curieux!

Téléchargez gratuitement l'application Agri pour suivre l'actu agricole en continu et lire votre hebdo sur tablette et smartphone

Agri

du contenu interactif
un outil de recherche performant
des archives structurées